



Service des Fêtes et Marchés

9, rue Chimay

L-1333 Luxembourg

 sfm@vdl.lu

 (00352) 4796-4299

 (00352) 4796-7602

DEMANDE DE PARTICIPATION *(cocher la case qui convient)*

- au marché de Noël à la place d'Armes dans un chalet pour artisans privés,
Di-Je 11h00-21h00, Ve-Sa 11h00-22h00, 25€ / jour**
pour les particuliers; permettant la vente d'articles « faits maison »

Dates (cocher la case « Demande » aux dates souhaitées, premier choix « X », deuxième choix « O »).
La case « Attribution » est réservée au Service des Fêtes et Marchés.

Date	Dem- ande	Attrib- ution	Date	Dem- ande	Attrib- ution	Date	Dem- ande	Attrib- ution	Date	Dem- ande	Attrib- ution
23.11.			1.12.			9.12.			17.12.		
24.11.			2.12.			10.12.			18.12.		
25.11.			3.12.			11.12.			19.12.		
26.11.			4.12.			12.12.			20.12.		
27.11.			5.12.			13.12.			21.12.		
28.11.			6.12.			14.12.			22.12.		
29.11.			7.12.			15.12.			23.12.		
30.11.			8.12.			16.12.			24.12.		

Données personnelles

Nom	
Prénom	
Rue et No.	
CP et Localité	
Tél.	
Email	
Produits *	

* prière d'ajouter une/des photo(s) de vos articles

Conditions

- 1) La durée minimum de participation est de 2 jours consécutifs
- 2) Pour des raisons d'hygiène, la cuisson et/ou préparation de nourriture est interdite
- 3) Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de gaz ou feu ouvert est interdite
- 4) En cas de vente de boissons alcooliques à consommer sur place, veuillez à vous procurer une concession pour le débit de boissons alcooliques
- 5) Est interdite toute promotion religieuse, exposition de livres, d'informations ou distribution de flyers ayant pour objet une religion.
- 6) Les heures d'ouvertures sont à respecter.
- 7) Le chalet / l'emplacement doit être libéré, nettoyé et remis en son état initial par vos soins. Il est notamment défendu de percer le bois (clous, vises, trous, agrafes etc) et de surcharger les étagères.
- 8) Sur demande, le Service des fêtes et marchés peut mettre à disposition des tasses, verres (gobelets) ou flûtes à champagne.
- 9) Les consignes des agents de la Ville sont à respecter.
- 10) En cas d'empêchement, les frais de participation ne pourront pas être remboursés.

Afin de fixer le rendez-vous pour la remise des clés ou pour toute autre question, vous êtes priés de contacter, en semaine, uniquement le matin, Mme Marie-France Lamesch, tél. 4796-4299 ou par email mflamesch@vdl.lu

En soirée, une permanence est accessible sur le numéro de tél. 4796-2400

Date et signature :

Date et cachet Service des fêtes et marchés :